

Comment intégrer la Section Internationale Britannique

Depuis la rentrée scolaire 2022, l'option internationale du baccalauréat (OIB) a évolué pour devenir le baccalauréat français international (BFI).

L'arrêté ministériel du 06 août 2021 précise les modalités d'entrée en Section Internationale sur le niveau seconde.

1-Les sections internationales sont des dispositifs qui s'adressent à des élèves faisant preuve d'un bon potentiel de progression dans la langue vivante de la section. Pour l'admission en section internationale, ne sont pris en considération que le niveau dans la langue concernée et la motivation de l'élève.

2-Conditions d'admission des élèves dans les sections internationales. La section britannique est ouverte à l'entrée en classe de seconde, aux élèves susceptibles d'atteindre le niveau B1 du CECRL avant l'entrée en classe de première ;

3-Recrutement des élèves dans la section

a – Les familles retirent un dossier de candidature sur le site ENT du lycée

b- Les élèves dont le dossier est retenu au regard de leurs compétences linguistiques et de leur motivation sont convoqués pour passer un test écrit et oral.

c- A la suite du passage des tests, Il revient au Chef d'établissement de la Cité Scolaire d'établir une liste des élèves admis.

d- Cette liste est soumise au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) pour validation.

Les élèves de Section Internationale préparent dès le niveau de 1^{ère}, le Baccalauréat Français International (BFI) qui se prépare sur deux ans.

Les matières étudiées en langue anglaise sont :

- Langue et Littérature (2nd, 1^{ère} et Tle)
- Histoire-Géographie (2nd, 1^{ère} et Tle)
- Connaissance du Monde (1^{ère} et Tle)

Les élèves admis en Section Internationale bénéficient d'une dérogation pour s'inscrire au lycée Victor Hugo s'ils ne sont pas domiciliés sur la carte scolaire de l'établissement.

Comment intégrer la Section Européenne "Anglais"

Les élèves concernés sont les élèves originaires des collèges du Secteur du Lycée International Victor Hugo.

Pour intégrer la Section Européenne "Anglais" du Lycée Victor Hugo à la rentrée de septembre :

a. Télécharger un dossier de candidature sur le site du Lycée.

b. Être élève résidant dans une commune du secteur de recrutement du Lycée International V. Hugo.

c. Avoir suivi un enseignement d'Anglais LV1 ou LV2 en collège, section européenne "anglais" ou pas

d. Une commission examine chaque dossier de candidature et informe la famille après le conseil de classe de 3^{ème} autorisant le passage en 2^{nde}.

Précision. Il n'existe pas d'internat au Lycée International Victor Hugo de Colomiers. **Mentionner le partenariat avec un autre établissement pour les filles ?**

Lycée International V. Hugo
33, bd V. Hugo - BP 317 - 31773 COLOMIERS Cedex
Site : <http://victor-hugo-colomiers.entmip.fr>
Courriel : 0312093G@ ac-toulouse.fr
Tel : 05 61 15 94 94

CITE SCOLAIRE INTERNATIONALE

Victor Hugo - COLOMIERS -



Les Sections
Linguistiques
"anglais"

Un projet européen
pour une vocation
internationale



Les sections linguistiques “anglais”

La Baccalauréat Français International (BFI)

Les élèves de classe de première de la voie générale qui s'engagent dans ce dispositif préparent pendant leurs deux années du cycle terminal cette nouvelle option internationale prise en compte à l'examen, à compter de la session 2024 du baccalauréat.

Ce baccalauréat est organisé en partenariat avec l'association English31 : une participation financière basée sur le quotient familial des familles est demandée. <https://www.english31.org/admissions/fees>, cette dernière comprend l'adhésion à l'association, les manuels scolaires spécifiques.

Un séjour à Londres est organisé pour les élèves de Terminale. Un club de débat, un club d'écriture, le programme Duke of Edinburgh <https://www.dofe.org/>, sont aussi proposés.

Les horaires d'enseignement complémentaires à ceux d'une 1^{ère} générale sont :

Histoire et Géographie :

Horaire : 4 heures hebdomadaires en 1^{ère}

5 heures hebdomadaires en Tle

Langue et littérature anglaise :

Horaire : 4 heures hebdomadaires en 1^{ère}

5 heures hebdomadaires en Tle

Connaissance du monde :

Horaire : 2 heures hebdomadaires en 1^{ère}

2 heures hebdomadaires en Tle

Les sections linguistiques valorisent les parcours scolaires linguistiques, favorisent la mobilité au niveau européen et international, facilitent l'insertion professionnelle et la mobilité, et développent une coopération éducative franco-britannique.

Ce parcours bilingue mentionnée sur les dossiers pour l'application Parcoursup constitue un atout pour l'accès à certaines filières postbac.



UNE ASSISTANTE DE LANGUE

Une assistante de langue étrangère est nommée dans l'établissement pour l'année scolaire. Son rôle est d'aider les professeurs à faire participer les élèves à l'oral dans les classes plus spécialement nombreuses ou de les accueillir dans des groupes réduits où la priorité est donnée à l'expression orale. Cette nomination offre la possibilité à certaines classes d'enrichir leurs connaissances à la fois linguistiques et culturelles par une pratique plus intense de la langue et des échanges authentiques avec une représentante du monde anglophone. L'origine très diverse des assistantes permet aux élèves d'entrer en contact avec différents aspects de la culture anglo-saxonne.

La section européenne “anglais”

La Section Européenne Anglais est une **mention spécifique sur le diplôme du Baccalauréat français**.

Les épreuves au Baccalauréat pour l'obtention de la Mention Section Européenne Anglais au Bac sont :

– **Langue** : Anglais LV1 ou LV2, obtenir au moins 12/20 aux épreuves de langue anglaise.

– **Physique-Chimie ou Histoire-Géographie** : obtenir au moins 10/20 à l'épreuve spécifique (en langue anglaise) d'Histoire-Géographie ou de Physique-Chimie, composée d'une évaluation orale (80% de la note finale) et d'une note de contrôle continu délivrée par les enseignants de LV et de DNL (20%). Programme spécifique, sur la base du programme du baccalauréat série générale ou STI2D (enseignement dispensé en langue anglaise).

Les horaires d'enseignement en Section Européenne “Anglais” au Lycée International V. Hugo de Colomiers :

– **Seconde** : 1h de langue (en plus de l'horaire normal de LV1) et 1H Histoire-Géographie en anglais (en plus de l'horaire normal d'Histoire-Géographie en français)

– **Première Série générale** : Même dispositif que pour la classe de Seconde.

– **Terminale générale** : 1h30 de langue (en plus de l'horaire normal de LV1) + 1H Histoire- Géographie ou de Physique-Chimie en anglais (en plus de l'horaire normal d'Histoire-Géographie ou de Physique- Chimie en français).

Les élèves passent l'épreuve spécifique Section Européenne “Anglais” en fin de Terminale, sur la base du programme du baccalauréat série générale.

Les enseignements de Spécialité anglais (EDS) LLCE (Langue Littérature et Culture, centré sur la littérature, l'art et la culture) et AMC (Anglais Monde Contemporain), centré sur l'actualité et les médias) sont compatibles avec la section SEA mais non compatibles avec la section BFI."